



Catégorie de métiers LO

Logistique et économat

Synthèse

- Procédures d'achat et marchés publics
- Gestion et maintenance des bâtiments et des infrastructures
- Gestion du petit et du grand matériel
- Gestion du patrimoine
- Gestion des denrées alimentaires
- Nettoyage

Définition

- Achat de matériels, biens ou services à l'usage du service public :
 - Élaboration des cahiers de charge
 - Suivi de marchés publics à travers l'ensemble (ou une partie) du processus (rédaction, acceptation, adjudication, notification, exécution)
 - Rédaction, modification et/ou négociation des contrats
 - Soutien administratif à travers l'ensemble (ou une partie) du processus
 - Exécution et suivi des commandes
- Gestion de bâtiments et/ou des infrastructures :
 - Coordination (avec une équipe de techniciens) ou réalisation de la gestion et/ou l'entretien de bâtiments
 - Suivi des contrats de maintenance en matière d'ascenseurs, d'air conditionné, d'alimentation en eau, chaufferie...
 - Commande des travaux de construction (avec ou sans marchés publics)
 - Suivi administratif de la réalisation des travaux
 - Aménagement des bureaux, des salles...
 - Préparation pour leur utilisation des salles, bureaux et autres espaces ainsi que le matériel présent dans ceux-ci
 - Achat, location et/ou réservation de bâtiments ou locaux
 - Petits travaux de rafraîchissement
- Organisation et/ou coordination des processus logistiques généraux :
 - Cuisine
 - Déménagement de matériel
 - Maintenance
- Gestion d'un stock ou d'un économat :
 - Inventaire
 - Gestion du budget
 - Suivi et commandes
 - Réception du matériel

- Traitement des demandes de matériel
- Petites réparations de matériel
- Location du matériel
- Préparation des denrées alimentaires :
 - Commande
 - Stockage et conservation
 - Préparation
 - Cuisiner
 - Servir
- Nettoyage des bâtiments, des locaux, des espaces publics et/ou du matériel
- Tri et/ou traitement des déchets

Hors de la définition

- Avis juridique en matière de marchés publics, soit lors de leur mise en place, soit en cas de contestations
 - *Catégorie de métiers Normes juridiques et Litiges (JU)*
- Élaboration de plans de construction ou réalisation de nouvelles constructions (fonctions qui concernent la construction de bâtiments)
- Réparations (petites ou grandes) du matériel et/ou maintenances qui demandent une connaissance technique spécifique
- Gestion de la prévention et de la sécurité des bâtiments
 - *Catégorie de métiers Technique et Infrastructure (TI)*